



INFO RAPIDE

NAO

Négociation
Annuelle
Obligatoire



La dernière réunion de Négociation Annuelle Obligatoire portant sur les augmentations a confirmé que la direction maintenait toujours l'enveloppe budgétaire globale à 7 845 650 € et ne retenait pas le principe d'une augmentation générale.

Pour la CFDT, cette enveloppe allouée est nettement insuffisante et ne couvre absolument pas l'inflation que subissent de plein fouet les salariés AKKODIS.

La CFDT n'envisage pas de signer un accord NAO si la direction s'entête à conserver un budget aussi bas et écarte définitivement les Augmentations GENERALES.

Concernant les Augmentations Individuelles, la CFDT demande que l'assiette MINIMUM porte au moins sur **80% des salariés** avec un plancher de 60€ par mois et en priorité adresse les salariés qui n'ont pas eu d'augmentation individuelle depuis 3 ans et plus.

La CFDT demande qu'une prime de grand déplacement de 20€ par jour en grand déplacement soit versée chaque mois aux salariés qui font de gros efforts pour l'entreprise aux dépens de leur vie personnelle et familiale. Cette prime serait aussi un frein aux propositions malveillantes, par certains managers, de missions très éloignées du domicile du salarié. **De l'équité et de la justice AVANT tout.**

La CFDT demande en urgence la négociation du barème de frais de déplacement.

La CFDT demande la création d'un [Compte Epagne Temps](#) et que le ticket Resto soit porté à 11,5 € en valeur faciale.

Aujourd'hui les salariés MODIS perçoivent 17€/mois s'ils utilisent leur téléphone **mobile personnel** pour l'entreprise. En termes d'**harmonisation** entre MODIS et AKKA, la CFDT demande que les salariés AKKA bénéficient du même avantage.